

UNION INFO

UNION du corps enseignant secondaire genevois
Rue de la Tour-de-Boël 6 - 1204 Genève
secretariat@union-ge.ch - www.union-ge.ch

Avril 2022

Dans ce numéro :

- Édito : Réforme EC – Le pouvoir et la dépossession
- Il manque 509 ETP – Calculette
- Comptes de l'État de Genève : « un pognon de dingue » !
- Au DIP, on licencie pour réengager au rabais
- Pas touche à nos rentes ! Non au démantèlement de l'AVS !

Il manque 509 ETP – Calculette

Dans l'édito de janvier 22, nous attirons votre attention sur les 500 ETP manquants à la suite des coupes budgétaires répétées depuis 25 ans. Pratiquement, qu'est-ce que ça change ?

Pour vous représenter concrètement à quoi correspondent 500 ETP, nous avons créé une calculette. Vous sélectionnez un établissement et la calculette vous indiquera combien d'écoles comme celle-ci auraient dû être ouvertes si on avait voulu maintenir le taux d'encadrement de 1994. Une bonne manière de se représenter l'impact des économies sur la formation.

Ça vous fait réfléchir ? Ça vous indigné ? Nous oui ! Nos élèves méritent mieux que ça.

La calculette se trouve au lien : <https://union-ge.ch/et-nous-perdons-509/>

ou en scannant le QR Code :



Édito : Réforme EC – Le pouvoir et la dépossession

« LA MUSIQUE NE S'ÉCRIT PAS À GENÈVE, ELLE S'ÉCRIT À BERNE, ET NOUS ON LA DANSE ».



Le temps où la pratique professionnelle, où l'expertise de terrain et le savoir-faire pédagogique des enseignant·e·s avaient de la valeur est révolu. Si le Graal des informations sur la réforme EC23, tant attendu par nos collègues des EC, nous avait été promis pour début février, la coupe s'est avérée bien vide.

Le projet de réforme est titanesque. Il ne s'agit pas seulement de mettre les formations commerciales en adéquation avec un monde professionnel en constante transformation, mais de « refondre le cadre théorique » dans lequel les élèves acquerront leur diplôme. Loin le temps des disciplines, bienvenue aux « compétences opérationnelles » et à la « didactique par situation ».

Qu'est-ce que cela implique concrètement pour la grille horaire ? On verra. Quelle formation continue pour comprendre et intégrer cette nouvelle forme d'enseignement ? C'est en cours de réflexion. Comment ces formations seront-elles organisées sur temps scolaire ? À voir. Comment les enseignant·e·s pourront-ils·elles être partie prenante des réformes concrètes ? Dans les Groupes de Travail (GT). Lesquels ? C'est en examen. Avec quel appel d'offre ? On vous dira bientôt... d'ici la rentrée 22. Y a-t-il une rémunération prévue ? On en discute.

... Suite en page 2

J'adhère à l' 

Comptes de l'État de Genève : « un pognon de dingue » !

Nous avons été ébahi·e·s en calculant le différentiel entre le taux d'encadrement à l'ESII en vigueur en 1994 et celui de 2020 : une réduction de 509 postes ! Nous avons été, à nouveau, ébahi·e·s du différentiel entre le budget 2021 et les comptes 2021 présentés par le Conseil d'État : 1'563 millions de recettes fiscales supplémentaires ! L'UNION a calculé que 500 postes d'enseignant·e·s pour mieux encadrer les élèves coûteraient 75 millions, l'octroi de l'annuité à toutes et tous les actionnaires... oups ... les fonctionnaires, se chiffrent à 55 millions et, selon la calculatrice de l'Office cantonale des statistiques, l'indexation des salaires d'octobre 2020 à mars 2022, s'élèverait à 188 millions. Il resterait encore 1,245 milliard pour irriguer les autres services de l'État afin de garantir des prestations de qualité tant à l'ensemble de la population qu'aux entreprises.

Le ruissellement ne suffit pas.

Pas touche à nos rentes ! Non au démantèlement de l'AVS !

Félicitations aux référendaires et aux signataires qui s'opposent à la nouvelle révision de l'AVS ! 151'782 signatures ont été récoltées et déposées contre ce projet !

Plus d'informations sur :

www.rentes-des-femmes.ch

ou en scannant le QR-code:



Réforme EC – Le pouvoir et la dépossession, suite ...

On assiste à un double mécanisme de dépossession. Les enseignant·e·s sont d'abord dépossédé·e·s de leur expertise professionnelle quand on vient leur annoncer que leur fonction sera à l'avenir celle de coach ou de guide. Cette première dépossession touche aussi leur implication dans l'implémentation des réformes, soit en créant une commission paritaire où ne peut siéger qu'un·e seul·e représentant·e de l'UNION (au lieu d'un·e par école comme demandé), soit en ne leur donnant la parole qu'à la rentrée 22 pour des participations à des GT de tous ordres, qui, s'ils se déroulent comme souvent, ne seront que coquilles vides, lieux de verbiages inopérants.

La dépossession est aussi celle des directions - d'établissement, générale, voire plus - et c'est peut-être le symptôme le plus frappant de la vertigineuse verticalité de notre fonctionnement institutionnel actuel. Le directeur de l'OFPC, M. Miserez, affirme que « la musique ne s'écrit pas à Genève. Elle s'écrit à Berne, et nous, on la danse ». La marge de manœuvre est mince face au rouleau compresseur de l'uniformisation. À tous les étages.

La dépossession a un nom : Berne ou les milieux économiques, dont dépendra la création de nouvelles filières ces prochaines années. La dépossession à un coût : celui du respect des professionnel·le·s qui est sacrifié dans des discours managériaux creux où on « répartit des flux », où on gère « la volumétrie des élèves », où on évalue le « niveau de granularité des plans d'études » et où on « vaporise les enseignant·e·s » au gré des besoins. Ces verbiages, s'ils remplissent l'espace et donnent une constance, ne rassurent pas et perdent de vue l'élément humain.

Nous avons besoin d'une école et d'une société qui redonnent du sens et des projets à la jeunesse d'aujourd'hui ; un socle solide et rassurant qui permette l'épanouissement de nos générations futures. Refusons que l'école devienne un miroir déformant d'une société qui fait de nos élèves des numéros. Militons pour une école humaine et respectueuse.

Au DIP, on licencie pour réengager au rabais

Régulièrement, l'État remet au concours ses mandats de nettoyage et livre ainsi les nettoyeur·euse·s de nos écoles à la sous-enchère salariale.

L'unique critère qui semble présider au choix du mandataire est le coût, au mépris de tout le reste. Si bien que nombre d'entre elles et eux, licencié·e·s par leur employeur faute de renouvellement du contrat de prestation, se voient proposer d'être réengagé·e·s par le repreneur... au salaire minimum.

Puisque ça fonctionne, appliquons-le aux fonctionnaires !

Aujourd'hui, le DIP essaie de recourir à un tour de passe-passe pour faire des économies sur le dos des fonctionnaires : on change les cahiers des charges sans consultation aucune ; abracadabra les fonctions n'existent plus ; le DIP obtient alors son alibi pour procéder à des licenciements, avant de proposer des postes à deux classes salariales inférieures. Cette politique de la baisse des coûts salariaux frappe de plein fouet les formateurs·trice·s consultant·e·s du Service de Santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) rattaché·e·s au DIP.

Hier, les nettoyeur·euse·s de nos écoles, aujourd'hui les FCPEs, demain à qui le tour ? L'UNION dénonce avec force ces procédés. Ces dégradations des conditions de travail et de salaire sont intolérables !

Adhérez, l'**union** c'est vous !
L'UNION s'engage à vos côtés